

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de DECHY

Délibération N°2024-03-2



Le **treize mars deux mille vingt-quatre** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de DECHY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Michel SZATNY** à la suite d'une convocation régulière envoyée le 07 mars 2024, laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Étaient présents : Mesdames, Messieurs : Jean-Michel SZATNY, Madame Estelle MOUY, Thérèse PARISSEAUX- VITALI, Paul-Noël LEFEBVRE, Monique PASTORET, Stéphane SALAH, Patricia DELCOURT-DELEAU, Didier LECOMTE, Corinne TABAKA-DAUBRICOURT, Cindy DE RYCKE, Jean-Marc DUCATILLION, Marie-France ROGER, Eric HALLERS, Didier FULGEROT, Christophe CAUMONT, Catherine LEFEBVRE, Charles VAILLANT, Laëtitia TAILLE-BIJJI, Gilles TUROTTE, Philippe MAUPIN, Séverine DERUDAS, Laurent VINCENT

Étaient excusés : Monsieur Hugues WARUSFEL, Monsieur Abdelaziz GUERTIT

Étaient représenté(e)s : Monsieur Donatien DUCATILLION (procuration donnée à Madame Estelle MOUY), Mohamed IDRAHOU (procuration donnée à Monsieur Didier LECOMTE), Madame Christelle POULAIN (procuration donnée à Madame Thérèse PARISSEAUX), Madame Cindy MERY, (procuration donnée à Madame Catherine LEFEBVRE), Monsieur Saïd NACER (procuration donnée à Monsieur Charles VAILLANT),

Secrétaire de séance : Madame Marie-France ROGER

APPROBATION DES DERNIERS PROCES-VERBAUX

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 22 décembre 2023.

APPROUVE le procès-verbal de la réunion du conseil municipal en date du 15 février 2024 par 21 voix pour et 6 abstentions (se sont abstenus Monsieur Charles VAILLANT, Madame Laëtitia TAILLE-BIJJI, Monsieur Gilles TUROTTE, Monsieur Saïd NACER (procuration donnée à Monsieur Charles VAILLANT), Madame Séverine DERUDAS, Monsieur Laurent VINCENT).

Publié sur le site de la ville le 18 mars 2024
Télétransmis le 18 mars 2024

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme
Le Maire

